

Inspection Strasbourg 1

DSDEN du Bas - Rhin
65 avenue de la Forêt Noire
67000 Strasbourg
03 69 20 93 30
ien.strasbourg1@ac-strasbourg.fr

Strasbourg, le 12-01-2021

L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription
Strasbourg 1

A

Mesdames et Messieurs les parents d'enfants nés en 2018

Objet : Information sur l'offre d'enseignement en langues (cursus bilingue)

Madame, Monsieur,

Votre enfant entrera à l'école maternelle l'année prochaine en petite section.

L'Education Nationale et la Ville d'Illkirch offrent la possibilité aux élèves de petite section de s'engager dans un cursus bilingue paritaire français-allemand.

Le contexte sanitaire actuel nous oblige à faire évoluer les modalités habituelles de transmission des informations. Je vous invite donc à suivre les différents liens ou QR-Codes qui vous apporteront toutes les précisions relatives au fonctionnement d'un pôle bilingue et au projet pédagogique :

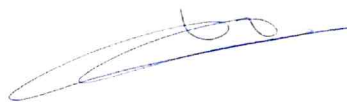
- Une vidéo de présentation des offres d'enseignement de l'allemand dans l'Académie de Strasbourg. : <https://tube-strasbourg.beta.education.fr/videos/watch/c6e7e415-3ba6-4280-a36c-d2165cce4d16>
- Une foire aux questions (FAQ) : <https://www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/faq-enseignement-de-lallemand-dans-lacademie-de-strasbourg/#c66018>



Le principe du pôle bilingue repose sur un enseignement dispensé en français et en allemand à raison de 12 heures hebdomadaires pour chaque langue, ceci dès la petite section de l'école maternelle. Il sera poursuivi à l'école élémentaire puis au collège.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Catherine Malard



Inspectrice de l'Education Nationale